



COMMUNIQUE

A la RATP, la répression syndicale au service de la régression sociale : **STOP !**

La direction revancharde de la RATP n'a pas perdu son cap en matière de disciplinaire contre les délégués CGT.

En pleine crise sanitaire et à peine le déconfinement entamé, elle reprogramme en urgence les conseils de discipline dont elle se serait passée si ce n'était pas une disposition statutaire.

Ahmed BERRAHAL et Alexandre EL GAMAL, dirigeants CGT-RATP, investis pour la défense des travailleurs et mobilisés dans la lutte contre le projet régressif de retraite à points de Macron y sont déférés pour fait de grève.

Un conseil de discipline pour y déférer **Ahmed** aura lieu mercredi 10 juin 2020 à 13h00, place de Lachambeaudie Paris 12^{ème}.

Au travers de cette procédure disciplinaire et le risque d'une sanction lourde pouvant aller jusqu'à la révocation, c'est un message clair de la direction et du patronat pour dissuader ceux qui s'élèvent contre la régression sociale dans notre pays, qui se mobilisent et organisent les travailleurs. **Dans une démocratie moderne, cette méthode est inacceptable !**

La CGT-RATP, la Fédération CGT des Transports, l'Union Régionale CGT Ile de France et l'Union Départementale 93 appellent à l'abandon de la procédure disciplinaire à l'égard d'Ahmed et d'Alexandre (dont pour lui le conseil de discipline a été reporté ultérieurement).

**Pour refuser la répression syndicale à la RATP et partout ailleurs,
soutenons massivement Ahmed et Alexandre
contre cette injustice !**

Paris, le 04 juin 2020

Contact presse : communication@cgt-ratp.fr